

Des renforts à La Poste

Pour mieux répondre aux attentes de ses clients



Des renforts à La Poste

À partir du lundi 6 avril 2020, La Poste fera appel à 3 000 personnes supplémentaires, avec une montée en puissance progressive sur les semaines suivantes. La Poste appliquera bien entendu les mêmes règles de protection et les mêmes prérequis de santé et de sécurité pour les effectifs venus en renfort que ceux des postiers. Les effectifs en renfort seront à la fois des volontaires des services supports, des salariés de la filiale MEDIAPOST, des intérimaires et CDD.

Cette organisation permettra, sous réserve des impératifs sanitaires :

- De distribuer aux abonnés de la presse quotidienne une journée supplémentaire, le lundi ou le mardi, dès le 6 avril 2020, et progressivement d'assurer cette distribution les lundis et les mardis
- De progressivement distribuer 4 jours par semaine les colis et le courrier

Un renforcement de l'accessibilité aux distributeurs d'argent et aux bureaux de poste dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (**QPV**) pendant le versement des prestations sociales, afin que les bénéficiaires de prestations sociales, clients de La Banque Postale, puissent effectuer leurs retraits dans les meilleures conditions possibles, notamment compte tenu de la nécessité de respecter les gestes barrières dans une période d'affluence dans les bureaux de poste,

La Poste a annoncé ce lundi 30 mars la mise en place d'un dispositif adapté. Ils pourront effectuer leur retrait, dès le 4 avril, via les distributeurs automatiques de billets, et dès le 6 avril, dans 1 850 bureaux de poste, sur tout le territoire. La Poste annonce ce jour que ce dispositif, qui va mobiliser 20 000 postiers sur la période, sera en outre renforcé dans les QPV. 390 bureaux de poste seront ouverts au sein des QPV ou à proximité immédiate. Par ailleurs, 90 % des distributeurs de billets des bureaux de poste des QPV, y compris ceux qui sont fermés, seront alimentés et accessibles au public.